



## CONTRAT DE FORMATION AU PERMIS CÔTIER

### Entre,

**La Société Nautique Le Bono** – Mairie - 56400 LE BONO,  
N° Agrément : 056025, délivré le 13/05/2024, pour 5 ans, par les  
Affaires Maritimes d'Auray

Police d'assurance : M.M.A /Cabinet JOUET – LELIEVRE - 56000  
VANNES - N° de Contrat : A 120115322

Représentée par Tanneguy RAFFRAY, agissant en qualité de Président  
de l'Association, déclarée à la Sous-Préfecture de Lorient le  
25/02/2025- dossier N° 1/180

### ET

**Mme ou Mr :** .....

Prénom : .....

Né(e) le :     /     /           À :                                   Dpt :

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél :

Email :

Eventuellement représenté par son représentant légal :

Mme ; Mr :

## Il est convenu ce qui suit :



**Objet du contrat :** Le présent contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur - Option Côtier, permis Mer, en conformité avec l'article 25 du décret n°2007-1167 du 2 août 2007. Le volume de formation prévu est de :

- Huit heures de formation théorique
- Deux heures de conduite effective par candidat et 1 heure collective de législation, sécurité et moyens de communication.

**Formateur :** L'association atteste que le formateur ci-après, a été déclaré auprès de l'autorité administrative : **M. CAZAUX Jean-Claude**

Formateur agréé à la conduite des bateaux de plaisance à moteur, selon autorisation N° 21032, délivrée le 12/12/2022 valable jusqu'au 14/01/2028 par la DDTM du MORBIHAN à AURAY.

**Durée du contrat :** Ce contrat est conclu jusqu'à la présentation à une session d'examen théorique dans un centre de la poste (inscription à faire sur le site <https://www.lecode.laposte.fr/bateau/>) La partie pratique est validée par le formateur **M. CAZAUX Jean-Claude**.

Au-delà de 2 mois après la date de signature le contrat devra être renégocié.

**Suspension du contrat :** Il pourra être suspendu, pour motif légitime ou d'un commun accord, jusqu'au 31 Décembre de l'année en cours.

Au-delà il devra être renégocié.

**Date de la session :**

Du ..... au .....



### **TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT :**

Les prestations de formation prévues par le présent contrat, seront effectuées selon la tarification suivante :

<b>ADHESION SNLB</b>	<b>35 €</b>
<b>FORFAIT FORMATION</b>	<b>285 €</b>
<b>LIVRET D'APPRENTISSAGE</b>	<b>Offert</b>
<b>PRIX TOTAL</b>	<b>320 €</b>

Au comptant en un seul versement : 320 €

La somme versée à la signature du Contrat:.....Euros.

Le paiement se fait à partir de notre site internet en utilisant Helloasso

### **L'adhésion est obligatoire à l'association**

Le timbre fiscal est à acheter sur le site : [www.timbres.impots.gouv.fr](http://www.timbres.impots.gouv.fr)

**Fait à : Le Bono (56)**  
**En double exemplaires**

**Le:** ...../...../.....

Précédée de la mention «Lu et Approuvé »

Signature de l'élève  
ou du représentant légal  
pour les mineurs

Signature du Président  
de la SNLB  
ou son représentant